

1506 (5 FÉVRIER).

M^{re} François Connan, général, va à
Amiens, Hedin, Abbeville, Péronne et
ailleurs.

(A. N. Reg. Z, 1^o, 7.)

Ordonné que Claude Crèveœur, garde
de la monn^e de Paris, sera tenu de sortir
d'un certain logis estant en la monn^e, apar-
tenant à Martin Vivot, essayeur.

(*Ibidem.* — Sorb., H, 1, 13, n^o 173,
fol. 97 v^o.)